

# LES ACTEURS DU TERRITOIRE ENGAGÉS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



UN TERRITOIRE, UNE VISION, UN FUTUR

# SOMMAIRE

---

## 3- ÉDITO

## 4- L'EUROMÉTROPOLE ET LA BIODIVERSITÉ

## 6- CHARTE TOUS UNIS POUR PLUS DE BIODIVERSITÉ- CHIFFRES CLEFS ET TENDANCES

8- Commune de Strasbourg

## 10- DES PARTENAIRES PRIVÉS ET PUBLICS ENGAGÉS

10- Responsabilité sociétale et biodiversité - Entreprise SUCHARD-MONDELEZ

12- Le développement de l'agro-écologie - Emmaüs Strasbourg

14- Toitures végétalisées - ARTE télévision

19- La création d'une mare - Entreprise PUMA

20- La valorisation des déchets organiques - Régie des Ecrivains

22- Réduction des pesticides et biodiversité dans les golfs - le golf de Strasbourg

24- Réduction des pesticides et biodiversité dans les golfs -  
Le golf de la Wantzenau

26- Abeilles, prairies et protection de l'avifaune -  
Compagnie des transports Strasbourgeois

28- Abeilles et prairies fleuries spontanées - Plate-forme Industrielle  
du Courrier Strasbourg Europe

30- Le compostage - Maison d'Arrêt de Strasbourg

32- Habitat et préservation de l'environnement - Foyer Moderne

34- Favoriser la biodiversité et améliorer le « vivre ensemble » - Habitat de l'ILL

36- Promouvoir le jardinage naturel et la biodiversité au jardinierie - Botanic

38- La gestion écologique des espaces verts - SCOP E.V.

## 40- RETOURS D'EXPÉRIENCES DE COMMUNES

40- Commune d'Eckbolsheim

42- Commune d'Eschau

44- Commune de Hoenheim

46- Commune d'Holtzheim

48- Commune d'Illkirch-Graffenstaden

50- Commune d'Ostwald

52- Commune de Vendenheim

# ÉDITO

## LA BIODIVERSITÉ, POUR L'INTÉRÊT DE TOUS ET LE PLAISIR DE CHACUN !

Développer les espaces naturels, ériger des coulées vertes en milieu urbain, végétaliser les bâtiments, créer une mare, récupérer les eaux de pluie ou encore installer un compost : autant d'actions qui permettent de tirer de notre environnement un maximum d'avantages tout en créant un cadre de vie plus naturel et plus agréable. Favoriser la biodiversité dans notre quotidien, c'est à la fois permettre à la flore et à la faune de se développer ; c'est aussi servir les enjeux de bien-être, de qualité de l'air, de préservation de nos ressources en eau, en énergies, en nature, **c'est agir localement et travailler pour l'avenir de notre planète et des générations futures.**

Face aux mutations majeures de nos écosystèmes, la transition énergétique et écologique est une priorité pour l'Eurométropole de Strasbourg !

À l'heure où au niveau national la loi sur la biodiversité est adoptée et l'Agence Française pour la biodiversité est créée, la biodiversité est l'objet de la mobilisation de nombreux acteurs locaux : communes, entreprises, bailleurs sociaux, aménageurs, associations et organismes publics ont initié, aux côtés des citoyens, des projets remarquables pour redonner toute sa place à la biodiversité.

Nous invitons chacune des 33 communes et leurs acteurs publics et privés locaux à signer la charte « Tous unis pour plus de biodiversité ». Cet outil, démonstrateur d'une volonté collective et catalyseur de projets vertueux, nous invite à l'émulation, au partage et à l'implication citoyenne.

Nous nous réjouissons de l'investissement de chacune et chacun aux cotés de l'Eurométropole !

### **ROBERT HERRMANN**

Président de l'Eurométropole de Strasbourg

### **ALAIN JUND**

Vice-Président en charge de la transition énergétique et à la préservation écologique



# L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG ET LA BIODIVERSITÉ

L'érosion de la biodiversité est aujourd'hui une problématique mondiale majeure. La sixième extinction massive est en cours et il est urgent d'y apporter des solutions. Face aux diverses agressions sur leur environnement, de nombreuses espèces ont trouvé refuge en zone urbanisée.

Le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg comporte de nombreuses richesses naturelles, notamment celles liées aux forêts alluviales rhénanes. Peu de grandes agglomérations à travers le monde accueillent, à quelques encablures de leur centre-ville, des sites classés en réserve naturelle nationale (Rohrschollen, forêt de Neuhoef-Illkirch) ou en cours de classement (Robertsau-La Wantzenau).

Ce patrimoine naturel exceptionnel est complété par la présence, sur le même territoire, d'espèces emblématiques comme par exemple le crapaud vert et le hamster commun, mais également d'espèces de faune et de flore plus ou moins communes et qui vivent parfois en pleine ville.

L'Eurométropole de Strasbourg s'est déjà fortement engagée dans la préservation de ce patrimoine naturel via diverses démarches volontaristes, comme par exemple :

- l'inventaire du patrimoine naturel ;
- l'identification et la matérialisation des couloirs de déplacement des espèces (Trame verte et bleue, tissu naturel urbain) ;
- la protection des arbres remarquables ;
- la sensibilisation et la formation de tous les usagers (adultes comme enfants, professionnels des espaces verts comme jardiniers amateurs, agents, etc.) ;

- la politique « zéro pesticide » adoptée dès 2008 ;
- la création d'un parc naturel urbain ;
- la préservation de terres agricoles et la promotion d'une agriculture durable ;
- le recours aux plantes régionales ;
- la restauration ou le réaménagement de zones humides ;
- la création de nouveaux espaces verts et la déminéralisation de certains espaces publics ;
- le développement de jardins collectifs et l'installation de vergers urbains ;
- la préservation des jardins familiaux ;

Cependant, face à l'ampleur de la tâche et afin de favoriser les continuités écologiques, il est essentiel d'obtenir l'adhésion du plus grand nombre d'acteurs possible. C'est dans cette optique qu'a été créée en 2012 la charte « Tous unis pour plus de biodiversité ».

Adressée aux professionnels du secteur privé ou public, mais également aux communes, cette charte vise à encourager et promouvoir les actions favorables à la biodiversité sur le territoire.



# SIGNATAIRES\*

Au fil des années de nouveaux signataires rejoignent le réseau des acteurs engagés en faveur de la biodiversité sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

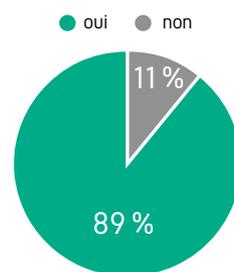
- Agence Strasbourg Immobilière
- Alcys réalisations
- Arte
- Association EMMAUS Diaconesses
- Association EPHEMERE21
- Blue Paper SAS
- BOTANIC Fegersheim
- BOTANIC Strasbourg
- Camping INDIGO
- Cercle de l'Avion de Strasbourg
- CM-CIC aménagement
- Collège du Stockfeld
- Conseil départemental 67
- CTS
- Direction régionale est LEROY MERLIN
- District Alsace de football
- Edf Up Est
- EHPAD CARITAS
- ELAN
- EMMAUS
- ENA
- Espaces Verts Thierry Muller
- Eurométropole de Strasbourg
- Fédération Française Du Paysage
- Foyer moderne Schiltigheim
- Françoise Maire Paysagiste
- GINGKO espaces verts
- Golf club de Strasbourg
- CUS Habitat - OPH de Strasbourg
- Golf de la Wantzenau
- Habitat de l'Ill
- Kraft Food MONDELEZ
- La Poste
- Les jardins de la Montagne Verte
- Mairie de Bischheim
- Mairie de Breuschwickersheim
- Mairie d'Eckbolsheim
- Mairie d'Eckwersheim
- Mairie d'Eschau
- Mairie de Fegersheim
- Mairie de Hangenbieten
- Mairie de Hoenheim
- Mairie de Holtzheim
- Mairie de Illkirch Graffenstaden
- Mairie de La Wantzenau
- Mairie de Mittelhausbergen
- Mairie de Mundolsheim
- Mairie de Niederhausbergen
- Mairie Oberhausbergen
- Mairie de Ostwald
- Mairie de Plobsheim
- Mairie de Souffelweyersheim
- Ville de Strasbourg
- Mairie de Vendenheim
- Maison d'arrêt Strasbourg
- Port Autonome de Strasbourg
- Puma France
- Régie Des Ecrivains
- Réseau GDS
- SAJO Bischheim
- SCHROLL SAS
- SCOP EV
- SDEA
- SERS
- Société Nature et Techniques
- Société NUNGESESSER Semences
- SOCOLOPO
- SPL 2 Rives
- Université de Strasbourg
- Wolff Paysage
- Strasbourg Événements
- SOCOLOPO
- ALCYS

\*Au 1<sup>er</sup> mai 2017

# CHARTRE TOUS UNIS POUR PLUS DE BIODIVERSITÉ : CHIFFRES CLEFS ET TENDANCES\*

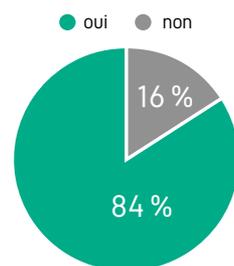
## ZERO PESTICIDES

Parmi les actions phares sur lesquelles les signataires se sont engagés, l'abandon des pesticides arrive en tête. 89% des structures utilisaient en effet au préalable des pesticides pour l'entretien de leurs espaces verts. Ce changement de pratiques est donc un effort important consenti en faveur de la biodiversité.



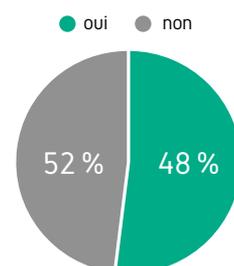
## PLANTATION D'ESPECES LOCALES

84 % des signataires se sont également engagés dans la promotion d'espèces locales, que ce soit à travers le semis de prairies mellifères, la plantation de haies champêtres ou d'arbres fruitiers. Ceci est un pas important en faveur de la biodiversité végétale et, par conséquent, de la biodiversité animale.



## CREATION D'UNE MARE OU PRESENCE D'UN ETANG

Malgré la complexité de ce type d'aménagement, près de 48% des structures engagées se sont lancées dans la création d'une mare, ou possédaient déjà ce type d'aménagement sur leur site.

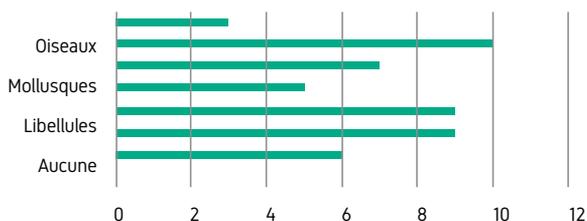


\*Résultats d'une étude réalisée en 2015



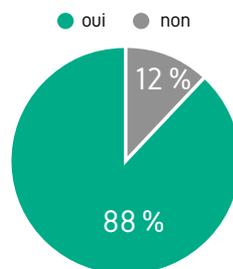
Ce milieu humide, même de superficie réduite, est un maillon indispensable des écosystèmes, essentiel à la survie de certaines espèces.

Ainsi, des oiseaux, insectes aquatiques, libellules, poissons et autres batraciens y ont trouvé refuge, indiquant clairement à quel point ces aménagements sont favorables à la biodiversité.



## IMPLICATION DU PERSONNEL DANS LA DEMARCHE

Hormis l'implication des dirigeants, 88% des structures ont aussi impliqué leur personnel dans cette démarche de favorisation de la biodiversité, via des actions de sensibilisation diverses.



## ET POUR L'AVENIR

Forts de leur engagement, les signataires de charte Tous unis pour plus de biodiversité souhaitent aller plus avant dans cette démarche et envisagent de mettre en œuvre de nouvelles actions à plus ou moins court terme. Certaines se démarquent comme le zéro pesticide, la plantation de haies champêtres ou encore d'espèces locales.



# VILLE DE STRASBOURG

## STRASBOURG ÇA POUSSÉ



**Envie de jardiner en ville ?**  
Candidatez sur : [strasbourgcapousse.eu](http://strasbourgcapousse.eu)

## POURQUOI VOUS ETES-VOUS ENGAGÉS ?

Strasbourg, comme ville centre de l'Eurométropole se doit d'être moteur dans les politiques de préservation de la biodiversité, dans la logique des actions qu'elle mène depuis longtemps comme par exemple l'abandon des pesticides dès 2007.

Dès le début des années 90, le service des espaces verts et de nature explorait déjà la gestion différenciée pour gérer ses espaces. Avec l'abandon des produits phytosanitaires pour préserver la nappe phréatique et la santé des concitoyens, une nouvelle forme de nature s'est exprimée dans la ville : la flore des trottoirs et la faune urbaine que nous nous devons de préserver. C'est pourquoi Strasbourg développe un important panel d'actions à travers son plan Strasbourg Grandeur Nature.

## QUE FAITES-VOUS ?

Strasbourg est la première ville de plus de 100 000 habitants à avoir signé en 2016 la charte contre la pollution lumineuse de l'ANCPEN (association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne).

Nous avons mis en place des actions de renaturation de l'espace public avec la déminéralisation des trottoirs et une valorisation de la biodiversité urbaine avec la création de nombreux

outils pédagogiques.

Nous avons par ailleurs identifié le tissu naturel urbain (trame verte urbaine) afin de renforcer la fonctionnalité écologique en milieu urbain.

Strasbourg a su préserver les liens à la terre nourricière avec ses 4 800 jardins familiaux, 27 jardins partagés, ses parcelles de potager urbain collectif et les 39 jardins pédagogiques installés dans les écoles. Par ailleurs, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, Strasbourg a déployé une stratégie sur 6 ans organisant la préservation des espaces agricoles, la mise en œuvre de circuits courts et le soutien à l'agriculture biologique.

L'ensemble des grands parcs urbains ont été labellisés « éco-jardin » ce qui témoigne d'une gestion vertueuse et écologique du patrimoine de nature. La ville souhaite également généraliser l'éco pâturage.

Afin de compléter le dispositif de protection présent sur les forêts du Neuhof-Illkirch Graffenstaden et l'île du Rohrsollen, Strasbourg devrait bientôt pouvoir disposer d'une troisième Réserve Nationale avec la forêt de la Robertsau.

Toutes ces actions ont permis à Strasbourg d'être désignée Capitale française de la biodiversité en 2014.

## ET LA SUITE ?

Une démarche novatrice, née de la volonté des habitants des quartiers ouest de maintenir un cadre de vie de qualité et de

préserver un patrimoine unique, a abouti à la création du Parc Naturel Urbain Ill Bruche. Cette démarche s'étend aujourd'hui au nord de l'agglomération (Robertsau, conseil des XV et Orangerie). De plus, Strasbourg invite les citoyens à se mobiliser autour de la biodiversité en lançant la démarche « Strasbourg, ça pousse ».

Cette nouvelle démarche citoyenne permet d'impliquer les jardiniers urbains dans la végétalisation de la ville. Enfin, l'opération « l'animal en ville » vise à apporter des réponses durables aux problématiques de cohabitation entre homme et animal sur l'espace urbain (cigognes, corvidés, renard...).

L'ensemble de ces initiatives en faveur de l'environnement seront valorisées dans le cadre du concours Européen Green Capital. Celui-ci associe l'Eurométropole et la Ville pour faire reconnaître la nature à Strasbourg comme un facteur d'adaptation au changement climatique, mais aussi comme un outil d'attractivité pour la capitale européenne.

## CONTACT

Ville de Strasbourg  
Christel KOHLER  
Adjointe au Maire de Strasbourg  
📞 03 68 98 73 15

# RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET BIODIVERSITÉ - ENTREPRISE SUCHARD-MONDELEZ

## ACTEUR DU PROJET

Suchard-Mondelez

## POURQUOI VOUS ETES-VOUS ENGAGÉS ?

L'usine Suchard s'est engagée dans la démarche en parallèle de l'officialisation de notre politique RSE\*. Notre engagement en matière de biodiversité vient « naturellement » compléter notre volonté de réduire nos impacts environnementaux et énergétiques formant un ensemble qui oriente notre politique environnement. De plus, le site implanté à la Meinau, aux portes de la ville, bénéficie d'atouts non négligeables en matière de biodiversité avec la proximité de jardins ouvriers, d'une végétalisation dense et bien pourvue en grands arbres, le tout bordé par le Rhin-tortu.

Il convient donc d'entretenir et de préserver ce patrimoine végétal et animal en favorisant la biodiversité.

## QUE FAITES-VOUS ?

En 2012, nous avons saisi l'occasion du lancement de notre démarche RSE pour communiquer et impliquer nos salariés dans la démarche. Ainsi les six premières actions réalisées pour la biodiversité sont le fruit des choix co-optés par les Suchardins au regard de la charte. Depuis 2010 nous avons engagé une démarche de réduction des produits phytosanitaires, l'une des premières actions a été de passer au 0 phyto. D'une manière générale, afin de mieux appréhender la question, nous avons travaillé avec la LPO\* qui a réalisé au printemps 2013 un diagnostic faune et flore du site qui s'est traduit par des recommandations pour favoriser la Biodiversité.

Nous avons engagé une réflexion avec notre prestataire Espaces Verts pour définir une gestion différenciée des espaces verts en optant pour 2 niveaux de tonte et des zones à faucher.

\* RSE : responsabilité sociétale des entreprises

\*LPO : ligue de protection des oiseaux

Pendant cette même période l'entreprise a décidé d'implanter un rucher en partenariat avec la ferme apicole du Neuhof. Le rucher est composé de 19 ruches ; 3 à l'entreprise, 15 parrainées par des salariés et une parrainée par une partie prenante, Sécuritétas.

Cette action s'est accompagnée de notre première expérimentation de prairies mellifères sur 2 zones. Première expérience très fleurie mais éphémère par un choix trop « commercial » de semences. S'en est suivie la plantations d'une trentaine de buissons en espèces locales pour créer de nouvelles zones de refuges pour la faune. Puis la mise en place de paillage sous forme d'écorces afin de préserver l'humidité et de ne plus arroser, sauf cas très exceptionnel. Durant l'hiver 2015, nous avons procédé à l'extinction d'enseignes pour réduire la pollution lumineuse et mis en place 16 nichoirs (boutique de la LPO) disséminés sur

les 4 hectares du site pour créer de nouveaux espaces de reproduction pour les petites espèces (25, 28 et 32 mm ; adaptés aux différentes mésanges, sítelle, moineaux, des semis ouverts pour rougegorge, des spécifiques pour rouge-queue, ...). Cet automne nous initions une démarche expérimentale sur un an avec des salariés volontaires, ainsi que le prestataire du restaurant d'entreprise pour mettre en place des potagers partagés. La démarche s'accompagne de plantations d'arbres fruitiers à noyaux, de buissons à fruits, de la végétalisation des points fumeurs et de pommiers en cordon (le tout en espèces locales!). Enfin, nous venons de signer la convention « refuge LPO ».

## ET LA SUITE ?

✓ Engager une réflexion avec le prestataire du restaurant d'Entreprise pour évaluer le besoin en composteur en lien avec les potagers partagés qui

auront besoin d'être amendés et le prestataire espaces verts

- ✓ Créer un jardin à courges
- ✓ Installer de nouveaux nichoirs (espèces spécifiques)
- ✓ Planter des fruitiers à noyaux le long du Rhin tortu
- ✓ Créer un mini verger école
- ✓ Mettre en place des animations pour les salariés avec les partenaires de l'Eurométropole Strasbourg (cours de taille par exemple)
- ✓ Partager nos réalisations
- ✓ Créer une mare

## CONTACT

SUCHARD MONDELEZ

M. Daniel MAUER - Responsable Santé Sécurité Environnement

☎ 03 88 31 91 00

## LE REGARD DE L'EXPERT - PRAIRIES FLEURIES - ENTREPRISE NUNGESSER SEMENCES

Pourquoi ?

Les prairies à base de fleurs sauvages servent à apporter le pollen et le nectar nécessaire à la survie des abeilles, des bourdons et de tous les pollinisateurs. Elles permettent d'étoffer et de recréer le bol alimentaire pour tous les butineurs. Les oiseaux insectivores et granivores y trouvent également un excellent support de nourriture. Elles servent

également de plantes hôtes, et de supports de reproduction pour toute l'entomofaune.

Semer des mélanges des prairies mellifères (fleurs sauvages, graminées sauvages, légumineuses sauvages) sera favorable au développement de toute l'entomofaune, et donc sera source de biodiversité.

Comment ?

Ces prairies doivent impérativement être composées de fleurs sauvages locales (annuelles et vivaces), en opposition aux mélanges composés de fleurs horticoles. Ces fleurs horticoles sont certes jolies et rapides d'installation, mais elles présentent malheureusement un risque de pollution génétique et d'invasion, donc une menace pour les plantes locales. De plus, elles ne présentent aucun intérêt pour les abeilles et insectes du fait que

les fleurs horticoles exotiques ne produisent pratiquement pas de pollen ni de nectar. Rajoutons que l'Homme n'a rien inventé. Les plantes sauvages font partie du patrimoine génétique de la nature, et sont présentes depuis des générations dans nos espaces naturels. Ces plantes n'ont pas besoin d'engrais ni d'arrosage pour se développer. Elles jouent un rôle essentiel dans la nature. C'est dans cet esprit que nous avons développé plusieurs gammes de prairies fleuries pour chercher à préserver, voir développer la biodiversité dans le respect des milieux naturels environnants.

A nous d'être acteurs pour que cette merveille appelée « Nature » puisse être préservée. mâles boostent les escadrilles périlleuses des prétendants !

---

LES PARTENAIRES PRIVÉS ET PUBLICS ENGAGÉS

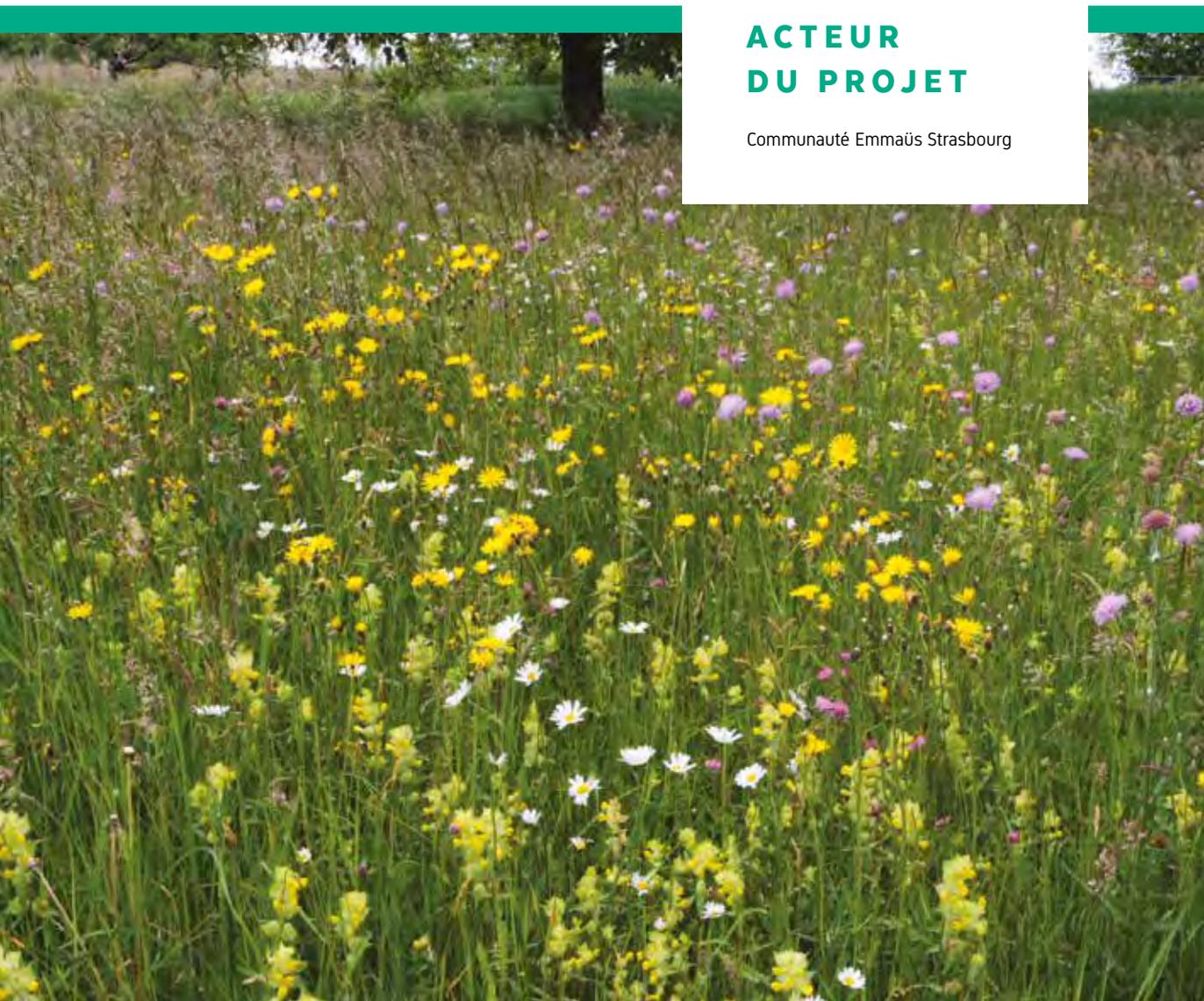
---

# LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRO-ÉCOLOGIE - EMMAÜS STRASBOURG

---

**ACTEUR  
DU PROJET**

Communauté Emmaüs Strasbourg



## POURQUOI VOUS ETES-VOUS ENGAGES ?

La charte «Tous Unis pour plus de Biodiversité !» fait partie intégrante d'un des 4 piliers de la communauté Emmaüs de Strasbourg, le développement durable. Nous nous engageons entre autres dans le défi de la biodiversité par la création d'un jardin alternatif.

Ce projet est porteur d'un choix politique fort : développer l'agro-écologie pour nourrir la communauté Emmaüs de Strasbourg. Ce défi est un défi écologique, économique et social.

## QUE FAITES-VOUS ?

L'objectif est d'améliorer l'autonomie alimentaire, tout en participant à la préservation et à la conservation des espèces et des races locales et régionales. Le jardin alternatif avance en lien étroit avec l'atelier cuisine.

Autre orientation importante : travailler à la pérennité de la communauté. C'est un enjeu majeur, ce projet y contribue.

Comment ?

- Économiquement en réduisant les dépenses de fonctionnement.
- Socialement par un travail source de reconstruction.
- Sociétalement en offrant une image positive et écologique en respectant la charte du Parc Naturel Urbain Ill Bruche.
- Humainement en offrant un nouveau lieu de rencontre, de partage et d'accompagnement.

Et l'homme dans tout cela ?

Le travail de la terre est une source de reconstruction et d'apaisement pour tout être humain mais plus particulièrement les personnes en souffrance psychique. Pour les personnes que nous accueillons, cette nouvelle activité offrira de nouvelle perspective d'accompagnement individuel.

## ET LA SUITE ?

Le jardin alternatif n'est pas une fin en soi car la réussite de ce projet peut être une étape vers une ferme alternative.

## CONTACT

Emmaüs Strasbourg  
Dominique FREUND - Directeur  
☎ 03 88 30 48 05

## QUELQUES CHIFFRES :

- **2012** 50 ares de terrain comme sanctuaire naturel sauvage
- **2014** 1 hectare de terrain cultivé (potager et verger)
- **2015** Création d'une haie champêtre productive de 500 m pour clôturer et protéger l'espace
- **2016** Plantation de 110 arbres fruitiers
- **2016** Installation de ruchers dans une caravane recyclée pour la pollinisation et la production de miel



---

LES PARTENAIRES PRIVÉS ET PUBLICS ENGAGÉS

---

# TOITURES VÉGÉTALISÉES - ARTE TÉLÉVISION

---



## ACTEUR DU PROJET

ARTE télévision

## POURQUOI VOUS ETES-VOUS ENGAGES ?

Depuis ses débuts, la Chaîne ARTE a mis le respect et l'exigence de qualité au coeur de ses valeurs.

Le développement durable et l'engagement dans la biodiversité s'inscrivent donc pleinement dans la démarche de la Chaîne.

Tout naturellement, Arte a donc fait partie des premiers signataires de la charte «Tous unis pour + de biodiversité» dès juillet 2012.

Agir en faveur de l'environnement et de la biodiversité en prenant ses responsabilités a toujours été une évidence, puisque dès l'origine de la construction du siège social (2003), des toitures végétalisées avec peu de substrat ont été mises en place.

## QUE FAITES- VOUS ?

Arte dispose de nombreux espaces verts :

- ✓ la prairie mellifère du deuxième étage, dont profitent tous les salariés quotidiennement
- ✓ l'espace vert de notre parking, constitué de haies champêtres et locales et de bosquets
- ✓ le pourtour du bâtiment principal, planté en arbustes, arbres et plantes couvre sol
- ✓ les toitures végétalisées (sur la façade ouest et le local technique)

Progressivement, l'utilisation de techniques alternatives d'entretien, (désherbage manuel et thermique), la plantation de haies et d'espèces

locales, le paillage des massifs et la réduction drastique des arrosages ont été instaurés. La Chaîne s'est aussi engagée dans la réduction de la pollution lumineuse. La signature de cette charte s'inscrit dans une démarche globale de développement durable :

- ✓ Depuis 2011, le restaurant d'entreprise est engagé dans une politique forte de restauration durable (introduction de produits biologiques et locaux, lutte contre le gaspillage alimentaire) ;
- ✓ depuis 2012, le bâtiment est hydro économe (label WWF), ARTE réalise son premier BEGES et participe à son premier challenge « Au boulot à vélo » ;
- ✓ en 2013, une station d'auto-partage a été installée en pied d'immeuble.
- ✓ Enfin, depuis juillet 2016, ARTE est la première chaîne de télévision en France certifiée ISO 50001 (management de l'énergie), et s'engage à prendre les mesures nécessaires pour améliorer son efficacité énergétique moyenne de 20% sur la période 2014-2020 par rapport à son année de référence en 2013.

## ET LA SUITE ?

La Chaîne analyse et optimise ses activités les plus énergivores. Elle s'emploie à sensibiliser l'ensemble des salariés et à intégrer désormais le critère énergie dans sa politique d'achats. Sa performance énergétique a été ainsi améliorée de 11% entre 2014 à 2015. Cet effort répond à l'objectif de lutte contre le réchauffement climatique fixé par l'Union européenne (Directive 2012/27/UE).

## CONTACT

ARTE télévision  
Adeline TSCHIEMBER  
ECO Conseillère / Chargée de Projets  
☎ 03 88 14 22 55

## QUELQUES CHIFFRES :

- **PRÈS DE 2000 M<sup>2</sup>**  
d'espaces verts.
- **450 M<sup>2</sup>**  
de toitures végétalisées
- **400 M<sup>2</sup>**  
de prairie mellifère



## LE REGARD DE L'EXPERT - LES TOITURES VÉGÉTALISÉES - THIERRY MULLER ESPACES VERTS

C'est une évidence : la toiture végétalisée n'est pas simplement novatrice et écologique, elle est utile et devient même incontournable. Pour autant, que sait-on vraiment de ces jardins posés au sommet des immeubles, qui donnent une touche de verdure nécessaire à nos centres villes ?

Sans parler de la principale fonction technique de la végétalisation qui est celle de protéger durablement la membrane d'étanchéité des agressions climatiques et mécaniques, les avantages sont nombreux, à commencer par l'amélioration esthétique des bâtiments.

Les toitures végétalisées sont aussi un atout pour la préservation de l'environnement en ville. Elles favorisent le développement de la biodiversité en milieu urbain, en constituant un corridor écologique, comme des pas japonais pour de nombreux insectes et oiseaux, qui peuvent ainsi franchir la barrière minérale habituelle des grandes villes pour y trouver refuge et pour s'alimenter.

Les toitures végétalisées diminuent aussi l'effet d'îlot de chaleur urbaine. En effet, la présence des végétaux favorise une baisse de la température en ville. Comment ? Grâce à l'évapotranspiration (la quantité d'eau transférée vers l'atmosphère, par l'évaporation au niveau du sol et par la transpiration des plantes). Plus il y a de toitures végétalisées, plus il y a de plantes et donc plus la température baisse. Notez aussi qu'elles protègent des rayonnements directs du soleil : les végétaux sur les toits créent un effet

parasol. Grâce à cela, il est possible de réaliser jusqu'à 25 % d'économies en climatisation.

De plus, les toitures végétalisées permettent la régulation des eaux de pluies, en jouant le même rôle qu'une éponge : elles absorbent environ un quart de l'eau qui tombe lors d'un orage. L'eau, qui se dirige habituellement vers le réseau d'assainissement, est retenue, ce qui évite les engorgements et participe à prévenir des inondations.

Enfin, les toitures végétalisées ont un rôle extraordinaire en ville contre la pollution de l'air et contre la pollution sonore tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'habitat.

D'abord les plantes qui y poussent filtrent et fixent les particules en suspension dans l'air comme les poussières, les substances polluantes et absorbent le dioxyde de carbone pour rejeter de l'oxygène.

Si les toitures végétalisées ressemblent à un jardin classique, leur mise en place implique des contraintes spécifiques. Nous ne sommes pas sur la terre ferme, mais sur le toit d'un bâtiment. Il faut donc prendre en compte la sécurité des biens et des personnes. On ne peut donc pas envisager n'importe quel projet n'importe où.

L'installation d'une toiture végétalisée ne s'improvise pas. Il est nécessaire de choisir un type de terre (substrat) bien spécifique, tout en dimensionnant convenablement les matériaux en fonction des charges admissibles par le bâtiment. Non seulement ce substrat doit être léger mais il doit être aussi drainant, pour diffuser l'eau sur toute la surface de la toiture et permettre son évacuation, tout en retenant une part suffisante de cette eau pour le besoin des plantes et ainsi réduire les besoins d'arrosage.

Ces contraintes de légèreté et de porosité sont un vrai « casse-tête » pour offrir aux plantes un support suffisamment fertile. La palette végétale devra être composée de plantes considérées comme peu « gourmandes ».

# LA CREATION D'UNE MARE - PUMA FRANCE

## ACTEUR DU PROJET

Entreprise PUMA France

citystade pour la pratique sportive du personnel. Le groupe de travail sur la responsabilité sociale et environnementale, composé de collaborateurs volontaires, a eu la volonté d'aménager les abords du stade avec des espaces verts.

## POURQUOI VOUS ETES-VOUS ENGAGES ?

Notre entreprise souhaitait valoriser un espace gravillonné non exploité du site. L'entreprise a décidé d'implanter un

Une question s'est posée à nous : quels types d'espaces verts doit-on privilégier ? En menant des recherches sur internet nous avons découvert la charte « Tous unis pour + de biodiversité » de l'Eurométropole. Cette charte nous a donc permis de guider notre projet : les principales actions ayant servis de références pour l'élaboration de notre cahier des charges.



## Démarche RSE chez PUMA

L'entreprise PUMA a décidé de mettre en place un groupe de travail sur la responsabilité sociale et environnementale afin de développer cet aspect principalement en interne puis en externe. Ce groupe de travail s'est formé à l'aide de salariés volontaires. En 2014, le groupe comptait 3 membres.

Suite à la mise en place de plusieurs actions (partenariats avec associations, organisation de journées RSE et d'animations), d'autres collaborateurs se sont intéressés à la démarche et ont rejoint le groupe. Ce groupe est actuellement composé de 7 personnes. En 2014, le groupe comptait 3 membres.

## QUE FAITES-VOUS ?

- ✓ Plantation d'espèces locales
- ✓ Plantation de prairies mellifères
- ✓ Plantation de haies champêtres
- ✓ Plantation d'arbres fruitiers
- ✓ Création d'une mare

La création de la mare a été le cœur du projet. Notre terrain était gravillonné et complètement compacté. De ce fait, les eaux de pluie ne pouvaient s'infiltrer correctement, créant de grandes retenues d'eau, susceptibles d'inonder le parking du personnel. Nous avons donc cherché, avec l'appui du prestataire, à remédier à cette problématique par des solutions naturelles. Nous nous sommes donc tournés vers une mare. Un point de dépression, composé de plantes héliophytes et épuratives, permet de filtrer les eaux provenant du parking.

## ET LA SUITE ?

Nous souhaitons mettre en place des nichoirs, dont celui offert lors de la signature de la charte.

Nous aimerions aussi installer des ruches et créer des animations avec les collaborateurs autour de la récolte du miel. Nous souhaitons que cet espace devienne un outil de sensibilisation du personnel, via des ateliers pédagogiques.

## CONTACT

PUMA France  
Anaïs BALDENWECK -  
Assistante logistique  
Claude MATTHISS - Demand planner  
📞 03 88 19 90 49

## LE REGARD DE L'EXPERT - MARES-ENTREPRISE NATURE ET TECHNIQUES

L'aménagement d'une mare tient compte de plusieurs paramètres indispensables à sa bonne fonctionnalité.

Tout d'abord faire un diagnostic relativement exhaustif sur les apports et l'alimentation en eau (cours d'eau, nappe phréatique, possibilité de raccordement aux gouttières d'eau pluviale, pluviométrie locale...). Privilégier ensuite une étanchéité la plus naturelle possible (exemple de l'argile) ou une bâche de type

EPDM non polluante vis à vis du monde aquatique. Les terrassements doivent être ensuite adaptés à la surface disponible et il faut privilégier le régalé des matériaux sur le site pour modeler l'aspect définitif de la mare de façon naturelle. L'observation du contexte local est la meilleure des méthodes pour intégrer une zone humide dans un contexte urbain ou périurbain. La mare la plus complexe à réaliser est dans un milieu naturel car le résultat doit être le plus proche de milieu ambiant. « J'ai l'impression que cette mare à toujours existé... » doit être la réaction instinctive du commanditaire. Pour terminer, la végétalisation d'une mare n'est pas forcément un critère de bonne fin de chantier. Passer par un stade pionnier de colonisation est un facteur de réussite dans le cadre de la biodiversité qui touche

aussi bien les invertébrés que la flore palustre. Ne faisons pas des mares clés en main, mais plutôt des zones humides fonctionnelles et évolutives. Notre patrimoine doit évoluer avec la connaissance et la découverte des milieux. La pollution lumineuse est limitée au sein de notre site par la mise en place de détecteurs automatiques de présence humaine. Quel bonheur pour les chiroptères ! Les silhouettes d'oiseaux sur les vitres des salles de réunion et des bureaux est également un critère d'amélioration de la biodiversité, car elles limitent les chocs sur ces miroirs réfléchissants, surtout en période de reproduction lorsque le taux de testostérone des mâles boostent les escadrilles périlleuses des prétendants !

---

LES PARTENAIRES PRIVÉS ET PUBLICS ENGAGÉS

---

# LA VALORISATION DES DÉCHETS ORGANIQUES - LA RÉGIE DES ÉCRIVAINS

---

## ACTEUR DU PROJET

Régie des écrivains



## POURQUOI VOUS ETES-VOUS ENGAGES ?

La Régie des Ecrivains a signé la Charte « Tous Unis pour plus de Biodiversité » en 2012. Pour une structure de l'Economie sociale et solidaire telle que la nôtre, cette adhésion était toute naturelle. Nous sommes investis depuis 2008 dans la promotion du développement durable. Celui-ci est au coeur de nos engagements et prestations de services, notamment dans le cadre de programmes européens transfrontaliers réussis.

Le volet sociétal étant, de fait, un brin de l'ADN de notre entreprise d'insertion par l'activité économique, créée en 1992.

## QUE FAITES-VOUS ?

Après la généralisation des produits et process écoresponsables en interne, comme auprès de nos clients (nettoyage, espaces verts), nous avons initié le programme VALORG (Valorisation des déchets Organiques), financé par la Commission Européenne.

Ce dernier, démarré à l'automne 2014, a fédéré 16 partenaires autour de la Régie des Ecrivains en 5 clusters : chypriote, slovaque, espagnol, belge et français. Dès lors, nous avons pu expérimenter la pertinence et la viabilité d'une plateforme de revalorisation de déchets verts et organiques en milieu urbain. Cette infrastructure a pour principaux objectifs :

→ de traiter localement un déchet produit sur le territoire,  
→ de le transformer en produit qui sera ensuite utilisé localement,

→ d'offrir un débouché réglementaire et durable à un déchet facilement valorisable,  
→ de créer des postes pour des personnes en bas niveau de qualification  
→ de les former à un métier vert permettant de réels débouchés.

Conçue et construite par des salariés de la Régie des Ecrivains au sein de jardins familiaux, cette plateforme est opérationnelle depuis l'été 2015. C'est à la fois une économie financière (35 000 € de bennes pour déchets verts par an) et le développement de nouvelles activités (compostage, lombricompostage et maraîchage), dont les produits finis sont injectés dans nos process.

Concrètement, il s'agit d'un espace aménagé, clos et gardienné où les services espaces verts de la Régie des Ecrivains déposent leurs déchets organiques (végétaux, alimentaires, ...). Ces derniers sont pris en charge par des salariés dédiés. Réceptionnés et pesés, les matières sont triées et stockées en boxes, avant d'être valorisés. Par ailleurs, nos 5 poules d'Alsace se chargent également de valoriser une part non négligeable de déchets alimentaires !

Sur une parcelle attenante de 4 ares, nous procédons à du maraîchage (sans pesticides, bien évidemment). La production est vendue quotidiennement à 4 restaurants à proximité, les livraisons se faisant en vélo ! Vive l'économie circulaire !

## ET LA SUITE ?

Nous envisageons de nouvelles expérimentations à court ou moyen terme :  
myciculture\* sur marc de café (pleurotes, shiitakes.), solutions de traitement (purin d'orties,

de prêle,...), maraîchage push-pull, biocontrôle, permaculture, etc... L'ambition globale étant de s'extraire d'un schéma linéaire de production et de répondre à deux objectifs : la pertinence technique et la montée en compétences de notre personnel.

## CONTACT

Régie des écrivains  
Nicolas HAMM  
Responsable technique  
📞 03 88 19 90 49

## QUELQUES CHIFFRES :

### DÉCHETS COMPOSTÉS PAR AN :

- **33 TONNES**  
de déchets de tonte
- **27 TONNES**  
de résidus de taille
- **10 TONNES**  
de feuilles mortes

\* culture des champignons

---

LES PARTENAIRES PRIVÉS ET PUBLICS ENGAGÉS

---

# RÉDUCTION DES PESTICIDES ET BIODIVERSITÉ DANS LES GOLFS

---



## ACTEUR DU PROJET

Golf de Strasbourg

## POURQUOI VOUS ETES-VOUS ENGAGÉS ?

Depuis sa réintégration dans la famille des sports olympiques, le golf a été « classé » dans la famille des sports de pleine nature. Avec la voile, c'est la discipline qui occupe la plus grande surface d'évolution (environ 60 ha), ce qui a nécessairement un impact sur la nature environnante. Le golf a donc un devoir de respect et de préservation de son site.

La Fédération Française de Golf est d'ailleurs la première fédération à avoir créé une commission « golf et environnement », expression considérée comme saugrenue il y a encore quelques années, puisque les golfeurs passaient chez certains pour des fossoyeurs de la nature...

Vice-président du golf de Strasbourg et président de la commission régionale « golf et environnement » M. GOEPP reconnaît que l'adhésion à la Charte s'imposait, tout naturellement. Elle sert à la fois de levier pour argumenter face à certains détracteurs de ce sport « aux relents aristocratiques » et nous permet de mieux afficher notre démarche conforme à la « loi sur l'eau » et à la charte « golf et environnement ».

## QUE FAITES- VOUS ?

Un verger existe sur le parcours. Concernant l'arrosage des espaces de jeu, la consommation a d'ores et déjà été réduite de 30%, grâce notamment à un suivi minutieux du système d'arrosage, au

remplacement des arroseurs défectueux et au choix concernant leur position.

Enfin, le golf dispose d'un arboretum, illustrant la variété des essences rencontrées et visible le long du parcours.

## ET LA SUITE ?

Le Golf procède à des coupes sanitaires de peupliers, qui ont atteint leur limite d'âge, et replante des essences endémiques. Autre objectif, poursuivre et intensifier la réduction de l'utilisation de pesticides sur les gazons, au bénéfice de traitements mécaniques (top-dressing etc.).

## CONTACT

Golf de Strasbourg  
☎ 03 88 65 05 67

## QUELQUES CHIFFRES :

- **4400**  
arbres le long du parcours
- **RÉDUCTION DE 30%**  
des consommations  
d'eau pour l'arrosage
- **RÉDUCTION DE 50%**  
des pesticides



## ACTEUR DU PROJET

Golf de la Wantzenau

## POURQUOI VOUS ETES- VOUS ENGAGES ?

- ✓ Une prise de conscience des dirigeants du golf sur les pratiques d'entretien et de ces conséquences sur l'environnement,
- ✓ Une volonté de transparence pour faire évoluer l'image du golf,
- ✓ Un projet pour mobiliser nos

équipes en interne

## QUE FAITES- VOUS ?

- ✓ Mise en place d'un rucher au trou n° 1 composé de 24 ruches
- ✓ Limitation de l'arrosage en période nocturne
- ✓ Limitation des traitements Phytosanitaires et herbicides
- ✓ A la construction du golf, de

grandes peupleraies ont été plantées ou existaient déjà sur le site. Malades, certains sujets présentaient des risques importants de chutes de branches. Par conséquent, nous avons dû couper 80 individus. Nous avons décidé de transformer cette contrainte en opportunité en augmentant fortement la diversité des essences plantées. Ainsi, à côté des peupliers, plusieurs espèces de chênes, des érables, des acacias, des charmes et des tilleuls ont pris place à proximité du trou n°2.

Les cyprès de Ceylan, quant à eux, jouent le rôle de haies de protection, afin d'éviter que des balles ne s'échappent vers la route CD 302. Les zones boisées, qui ne se trouvent pas dans la zone de jeu des golfeurs, sont laissées à l'état naturel. Elles deviennent ainsi de véritables écosystèmes, dans lesquels nichent de nombreuses espèces d'oiseaux, qui y trouvent un refuge et de la nourriture (baies). Les plantes locales telles que le sureau, le fusain, l'aubépine et la clématite vigne-vierge se développent au sein de ces haies. Le bois mort est laissé sur place.

### - Limitation de l'utilisation de produits phytosanitaires :

Une des techniques alternatives afin de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires sur les greens de golf consiste dans le fait de développer le travail mécanique sur

ces surfaces.

Un verticut en croix est ainsi réalisé une fois par semaine en saison, suivi une semaine sur deux par un léger sablage (top dressing). Deux fois dans l'année les greens sont aérés avec enlèvement de carottes et sablés afin d'améliorer la porosité des sols pour favoriser les échanges gazeux et augmenter l'activité microbienne. L'enracinement du gazon est également amélioré avec ce type de travaux.

Toujours sur les greens et afin de limiter la rétention d'eau, notamment en automne, l'aérateur à lames est passé à plusieurs reprises en fonction des conditions météorologiques. Ainsi en 2016, seul deux traitements contre la fusariose ont dû être pratiqués et un seul contre le dollar spot. Moins de 100 unités d'azote ont été apportées sur nos green (deux hectares) en 2016.

### - L'arrosage :

L'arrosage du parcours se limite à un arrosage nocturne pour éviter les problèmes d'évaporation. Selon les années, nous utilisons entre 60 000 et 80 000 m<sup>3</sup> d'eau (pour environ 30 hectares arrosés) prélevés dans la nappe phréatique. La maîtrise de l'arrosage évite aussi le développement de maladies en saison (dollar spot). L'agence de l'eau « Rhin Meuse » demande d'ailleurs la mise en place de compteurs sur nos stations.

## ET LA SUITE ?

✓ Un travail en partenariat avec la LPO.

Dans la continuité du travail réalisé sur nos espaces boisés, nous réaliserons en collaboration avec la LPO, un inventaire (état initial) des espèces d'oiseaux présentes naturellement sur le site. L'objectif est de protéger et favoriser ces espèces, si besoin par la pose de nichoirs. Des panneaux pédagogiques seront installés dans un deuxième temps.

✓ Mise en place d'un plan d'utilisation de Trichoderma et de biostimulant sur les greens. Toujours dans une volonté de limiter les produits phytosanitaires sur les

greens, nous mettrons en place un véritable programme à long terme, afin d'utiliser des Trichoderma (champignons bénéfiques) et des biostimulants sur ces surfaces, en prévention des maladies.

## CONTACT

Golf de la Wantzenau  
Laurent TRESGARTE  
Directeur  
☎ 03 88 96 37 73



## LE REGARD DE L'EXPERT - ASSOCIATION HAIES VIVES D'ALSACE

En milieu urbain, il existe un potentiel considérable, notamment dans les zones industrielles, artisanales et commerciales où l'arbre champêtre a toute sa place pour améliorer le bien-être des usagers, employés et clients de passage. Ainsi, de multiples opportunités sont à saisir du côté des clôtures disgracieuses qui fragmentent un paysage urbain souvent trop monotone. Offrant une alternative intéressante à la haie mono-spécifique de thuyas ou de laurier cerise,

la haie vive multi spécifique composée d'espèces locales est une réponse adaptée aux enjeux climatiques, de biodiversité et de cadre de vie. La haie est l'habitat des passereaux, insectes, reptiles, batraciens et petits mammifères. Ils y trouvent leur nourriture, s'y reproduisent et y gîtent. Les espèces d'arbres et d'arbustes doivent être choisies avec soin : adaptés au climat et au sol du site de plantation et toujours d'origine génétique locale. Le végétal a toujours sa place près de vous : Un arbre peut être conduit en têtard lorsque l'espace est trop contraint, il peut jouer un rôle défensif, occultant ou brise-vent. Il sait aussi ouvrir l'espace par un jeu de perspectives.

Le saviez-vous ? Il peut même être valorisé économiquement en bois d'oeuvre pour les essences

précieuses ou bois énergie pour les autres.

Les bandes et surfaces enherbées ne sont pas en reste : composées d'espèces locales, elles accueillent tout un cortège d'espèces et se régénèrent toutes seules. Une fauche en fin d'été (valorisée en biomasse !) évite l'implantation de ligneux et permet aux herbacées de réaliser leur cycle complet de la floraison à la production de semences pour le bonheur des papillons, pollinisateurs et autres granivores.

L'association Haies vives d'Alsace déploie son énergie à replacer l'arbre champêtre au coeur des paysages ruraux et urbains. Partenaire de la filière de production Végétal Nord-Est, elle accompagne les professionnels dans leur projet de plantation.

---

LES PARTENAIRES PRIVÉS ET PUBLICS ENGAGÉS

---

# **ABEILLES, PRAIRIES ET PROTECTION DE L'AVIFAUNE -** COMPAGNIE DES TRANSPORTS STRASBOURGEOIS

---





## POURQUOI VOUS ETES-VOUS ENGAGES ?

Entreprise citoyenne, la CTS a engagé depuis de nombreuses années une politique volontariste et ambitieuse en matière de développement durable, aussi bien sur les volets sociaux, sociétaux qu'environnementaux. Son engagement environnemental se traduit par des actions sur son cœur de métier : éco-conduite, recours à des bus au GNV, achat d'électricité majoritairement verte, production d'électricité photovoltaïque sur le dépôt de la Kibitzenau... En complément, la CTS a souhaité étendre son engagement dans le volet environnemental en s'engageant également en faveur de la biodiversité en ville.

## QUE FAITES-VOUS ?

La réflexion sur la protection de la biodiversité a débuté fin 2014. Elle s'est concrétisée par la signature

de la Charte Tous Unis pour + de Biodiversité le 7 juillet 2015 par le Président et le Directeur Général de la CTS. L'abandon des produits chimiques pour l'entretien des espaces verts des dépôts de la CTS et l'installation de trois ruches ont été les points de départ de la réflexion. La CTS avait souhaité contribuer à la protection des abeilles, aujourd'hui menacées. En complément, nous nous sommes engagés sur les actions suivantes : la plantation d'arbres fruitiers l'installation d'un hôtel à insectes le paillage des massifs pour réduire les arrosages, l'arrêt des tontes, désormais remplacées par des fauches tardives. Ces dernières ont permis la pousse spontanée d'une prairie fleurie variée, appréciée des abeilles la réduction de la pollution lumineuse.

Après avoir été alertée par le GORNA (Groupement Ornithologique du Refuge Nord Alsace), la CTS a également installé un dispositif destiné à protéger les cygnes des collisions avec les câbles de maintien des lignes aériennes du tramway. Ces équipements ont été fournis gracieusement par Électricité de Strasbourg Réseaux. Le dispositif, particulièrement visible, émet des

ultrasons sous l'effet du vent. Il permet aux cygnes de repérer les câbles de loin et ainsi de modifier leur vol afin de les éviter. Retenu comme site d'expérimentation, le pont Winston Churchill représentait à lui seul plus de 40% des cas recensés par le GORNA. L'installation de ce dispositif a en outre reçu le soutien du groupe de travail « L'animal dans la ville » instauré par la Ville de Strasbourg.

## ET LA SUITE ?

D'autres actions seront développées dès 2017 en faveur de la biodiversité sur le dépôt de la Kibitzenau et les autres sites gérés par la CTS.

## CONTACT

Compagnie des Transports  
Strasbourgeois  
Geneviève GOUJON  
Responsable Qualité et  
Développement Durable  
☎ 03 88 77 69 62

---

LES PARTENAIRES PRIVÉS ET PUBLICS ENGAGÉS

---

# **ABEILLES ET PRAIRIES FLEURIES SPONTANÉES -** LA POSTE PLATE-FORME INDUSTRIELLE COURRIER STRASBOURG EUROPE

---



## ACTEUR DU PROJET

La poste plate-forme industrielle  
courrier Strasbourg Europe (PIC) à  
Holtzheim

## POURQUOI VOUS ETES-VOUS ENGAGES ?

Consciente des enjeux croissants de  
la préservation de la biodiversité et  
forte de son implication dans la RSE,  
la PIC s'est engagée, en devenant  
signataire, à respecter 6 actions  
favorables aux écosystèmes.

## QUE FAITES- VOUS ?

Ainsi, trois ruches qui accueillent  
près de 100 000 abeilles ont été  
mises en place sur le site.

Pour subvenir à une part de  
leur alimentation, une gestion  
différenciée des espaces verts  
a également été réfléchi :  
outre l'abandon des pesticides  
pour l'entretien de la voirie  
et des espaces verts, des  
tontes raisonnées ont permis  
le développement de prairies  
mellifères, grâce à la banque de  
graines spontanées présente  
naturellement dans le sol.

Carottes sauvages, vesce de  
printemps, bleuets et bien d'autres  
espèces de plantes sauvages n'ont  
pas tardé à s'épanouir librement sur  
cet espace rendu à la nature. Preuve  
qu'il n'est point besoin de semer, il  
suffit de laisser la flore s'exprimer.

## ET LA SUITE ?

Parallèlement à ces actions,  
la PIC de Strasbourg Europe  
souhaite développer la pédagogie  
et faire connaître les enjeux de  
la biodiversité auprès de ses  
collaborateurs à travers des actions  
à venir comme par exemple une  
future récolte de miel en 2017.

## CONTACT

PIC La Poste  
Candice DEPARDAY  
Responsable Communication  
☎ 03 90 20 23 61



# LE COMPOSTAGE - MAISON D'ARRÊT DE STRASBOURG

## ACTEUR DU PROJET

Maison d'Arrêt de Strasbourg

## POURQUOI VOUS ETES-VOUS ENGAGÉS ?

Depuis 2008, la maison d'arrêt de Strasbourg est engagée dans la démarche zéro-phyto.

La mise en place de la redevance spéciale sur les déchets nous a conduit à mettre sur pieds une politique de développement durable qui concerne plusieurs axes d'action : économies d'énergie et d'eau, gestion des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, promotion de la biodiversité. Nous avons signé la charte « Tous unis pour plus de biodiversité », dont l'un des engagements porte sur le compostage. Parallèlement, l'obligation de tri des biodéchets et le coût induit par la méthanisation ont démontré l'intérêt économique de ce compostage.





## QUE FAITES-VOUS ?

Les alvéoles ont été construites par notre service technique, à l'aide de planches de coffrage et de panneaux sandwich de récupération. Les déchets traités sont constitués par l'ensemble des repas non consommés retournés en cuisine.

L'approvisionnement de l'installation est fait tous les jours ouvrés. Les biodéchets sont amenés dans des caisses de manutention et déversés à la main dans les alvéoles. Ils sont mélangés de matières structurantes selon une proportion de 50 %, puis recouverts d'une couche conséquente de broyat pour éviter les odeurs.

Après environ deux mois de maturation dans la première alvéole, le contenu est déversé dans l'alvéole voisine (et donc retourné). Après deux mois supplémentaires, l'alvéole est vidée. Le compost termine sa maturation en andin. L'installation est exploitée par l'équipe de l'entretien du domaine, chargée des déchets et des espaces verts. Cette équipe comprend deux personnels de surveillance et sept personnes détenues rémunérées par l'établissement.

Une installation plus petite a été mise en place sur la cour de promenade du quartier femmes et sert à composter les déchets verts du jardin partagé qui y fonctionne.

## ET LA SUITE ?

Le compost obtenu est réparti sur nos espaces verts, sa cession étant impossible au vu de la réglementation actuelle.

Les matières structurantes nécessaires au fonctionnement de l'installation sont constituées par la ressource de nos espaces verts et surtout par des apports de gré à gré par l'ONF. Dans l'avenir, un système de mise en relation entre producteurs et consommateurs de broyat serait un plus.

## CONTACT

Maison d'Arrêt de Strasbourg  
François PFALZGRAF –  
Responsable administratif et financier  
☎ 03 88 30 05 55

## QUELQUES CHIFFRES :

- **800 KG DE DÉCHETS** alimentaires et verts compostés par semaine
- **16 ALVÉOLES** de 3.2 m<sup>3</sup> chacune soit plus de 50 m<sup>3</sup>

LES PARTENAIRES PRIVÉS ET PUBLICS ENGAGÉS

# HABITAT ET PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT - FOYER MODERNE

## ACTEUR DU PROJET

Foyer Moderne de Schiltigheim

## POURQUOI VOUS ETES-VOUS ENGAGÉS ?

Pour le Foyer Moderne, la biodiversité d'un site est une priorité, c'est pourquoi nous préservons au maximum la végétation existante.





## QUE FAITES-VOUS ?

La résidence « Berlioz », qui se situe au 36 rue des Vosges à Schiltigheim, est sur ce point notre « chantier école ». Ce bâtiment a obtenu le label Habitat & Environnement Performance. Ce label a pour objectif de prendre en compte la préservation de l'environnement tout au long du cycle de vie du bâtiment. En parallèle de l'aspect architectural, le Foyer Moderne s'est donc également penché sur la conception des espaces verts de ce collectif. Plusieurs actions y ont été menées en faveur de la biodiversité. Ainsi, les espaces engazonnés sont gérés en tonte différenciée : des bandes de végétation sont laissées en libre développement afin de laisser les plantes fleurir. Un potager collectif est mis à disposition des habitants ainsi qu'un composteur qui leur permet de recycler autant les déchets verts produits que leurs restes alimentaires. L'arrosage des espaces verts et du potager est quant à lui assuré grâce à la mise en place d'un système

de récupération des eaux pluviales. Fort de ces expérimentations, le jardin collectif a reçu le 3<sup>e</sup> prix ex-aequo du concours des maisons, villes et villages fleuris du Bas-Rhin, catégorie « Parcs et jardins publics » en 2013.

## ET LA SUITE ?

Au-delà de son aspect exemplaire, ce « chantier test » nous a permis de mettre en oeuvre diverses actions favorables à la biodiversité, d'en expérimenter les succès et parfois les contraintes, avant de les démultiplier sans doute sur d'autres projets à venir.

## CONTACT

Foyer Moderne  
Françoise BERNARD - Chargée d'Opérations  
☎ 03 88 19 25 70

---

LES PARTENAIRES PRIVÉS ET PUBLICS ENGAGÉS

---

# FAVORISER LA BIODIVERSITE ET AMELIORER LE « VIVRE ENSEMBLE » - HABITAT DE L'ILL

---



## ACTEUR DU PROJET

Habitat de l'ILL

## POURQUOI VOUS ETES-VOUS ENGAGES ?

Habitat de l'ILL est engagé depuis de nombreuses années dans des opérations innovantes. Nous avons intégré le concept de développement durable, auquel notre société est attachée, à travers nos valeurs coopératives.

Habitat de l'ILL, précurseur en la matière, entend poursuivre son investissement dans l'amélioration de la performance énergétique sur une partie importante de notre patrimoine. Des objectifs ambitieux sont fixés pour nos programmes neufs.

## QUE FAITES - VOUS ?

Les actions suivantes ont été validées par notre Comité de Direction :

- ✓ Abandon de l'utilisation des produits chimiques pour l'entretien des espaces verts
- ✓ Installation de composteurs collectifs
- ✓ Réduction de la pollution lumineuse
- ✓ Plantation d'espèces locales
- ✓ Plantation d'arbres fruitiers
- ✓ Installation de refuges pour la biodiversité (nichoir, ruchers, hôtels à insectes).

Un plan d'actions co-construit avec les habitants a été déployé, dans une démarche participative, afin

d'embellir les espaces verts.

De nombreux projets de fleurissements, de jardins partagés, de parterres de fleurs ont ainsi vu le jour. Il s'agit de valoriser des entrées et groupes d'immeubles, mais aussi et surtout de créer du lien entre les habitants dans une démarche de « bien vivre ensemble ».

Par ailleurs, nous avons construit des opérations expérimentales avec des matériaux bio-sourcés (bois, paille, terre).

## ET LA SUITE ?

Nous allons poursuivre les démarches engagées dans l'utilisation de matériaux bio-sourcés, explorer de nouveaux procédés afin d'établir un laboratoire innovant dans nos programmes de constructions.

L'engagement d'une collaboratrice dédiée aux missions de développement social urbain va accentuer nos actions.

## CONTACT

Habitat de l'ILL  
Céline BALDENWECK  
Direction Générale  
☎ 03 88 66 89 34



---

LES PARTENAIRES PRIVÉS ET PUBLICS ENGAGÉS

---

# PROMOUVOIR LE JARDINAGE NATUREL ET LA BIODIVERSITE - JARDINERIE BOTANIC

---



## ACTEUR DU PROJET

Botanic Cronenbourg

## POURQUOI VOUS ETES-VOUS ENGAGES ?

L'adhésion à la charte s'est faite naturellement de par nos convictions fortes concernant le respect de l'environnement.

L'enseigne Botanic a pris un tournant radical en 2007, à savoir ne plus vendre, en libre service, les engrais, herbicides et pesticides de synthèse. En revanche les alternatives naturelles pour l'entretien des jardins sont mises en avant et recommandés par les équipes de ventes autour d'un Point Eco-jardinier dans chaque magasin. La biodiversité étant au cœur de ce sujet, Botanic encourage les clients à créer un équilibre biologique pour un jardin plus vivant. En plantant des espèces adaptées, en jouant sur la variété et le respect des essences propre à notre climat, nous pouvons créer un véritable refuge pour les oiseaux, les abeilles et les insectes. Ceux que nous appelons les auxiliaires, coccinelles, abeilles, hérissons, oiseaux... ont un rôle prépondérants.

Ils aident le jardinier en améliorant la fertilité du sol, en recyclant les déchets du jardin, en assurant la pollinisation des fleurs ou en luttant contre les ravageurs phytophages. Ils sont indispensables à la bonne santé du jardin, mais aussi à celle du jardinier car leur action facilite le travail et évite le recours aux traitements.

## QUE FAITES- VOUS ?

A niveau de notre magasin nous menons plusieurs actions qui s'intègrent parfaitement dans la biodiversité.

Le bassin de rétention des eaux pluviales s'est transformé en quelques années en un écosystème varié. Des oiseaux, des amphibiens et des insectes y trouvent refuge ou nourriture.

Deux ruches ont été mis en place sur notre site, en partenariat avec la société d'apiculture de Strasbourg. Ces ruches se situent sur un promontoire à l'arrière de notre pépinière dans un espace sauvage.

D'autre part l'environnement immédiat du magasin se prête aussi à la biodiversité avec un espace vert conséquent à l'arrière du magasin, ainsi que le parc Pierre Nuss.

Nous avons noué plusieurs partenariats avec des associations, afin de promouvoir la biodiversité ou la découverte des jardins (ex : avec l'association Lupovino nous participons à la création d'un jardin pédagogique et à la découverte des plantes).

D'autre part nous avons participé à la création d'un espace dédié à la biodiversité pour les enfants.

Nous proposons à notre clientèle la vente de nichoirs à oiseaux, d'abris à insectes et nous préconisons la mise en place de prairies fleuries, de haies diversifiées en association avec la LPO.

L'engagement fort de Botanic doit être un tremplin pour faire changer les mentalités de nos clients au

bénéfice de la planète. C'est un long chemin, complexe, mais vertueux.

## CONTACT

Botanic Cronenbourg  
Eric BERTA

☎ 03 88 10 86 28

---

LES PARTENAIRES PRIVÉS ET PUBLICS ENGAGÉS

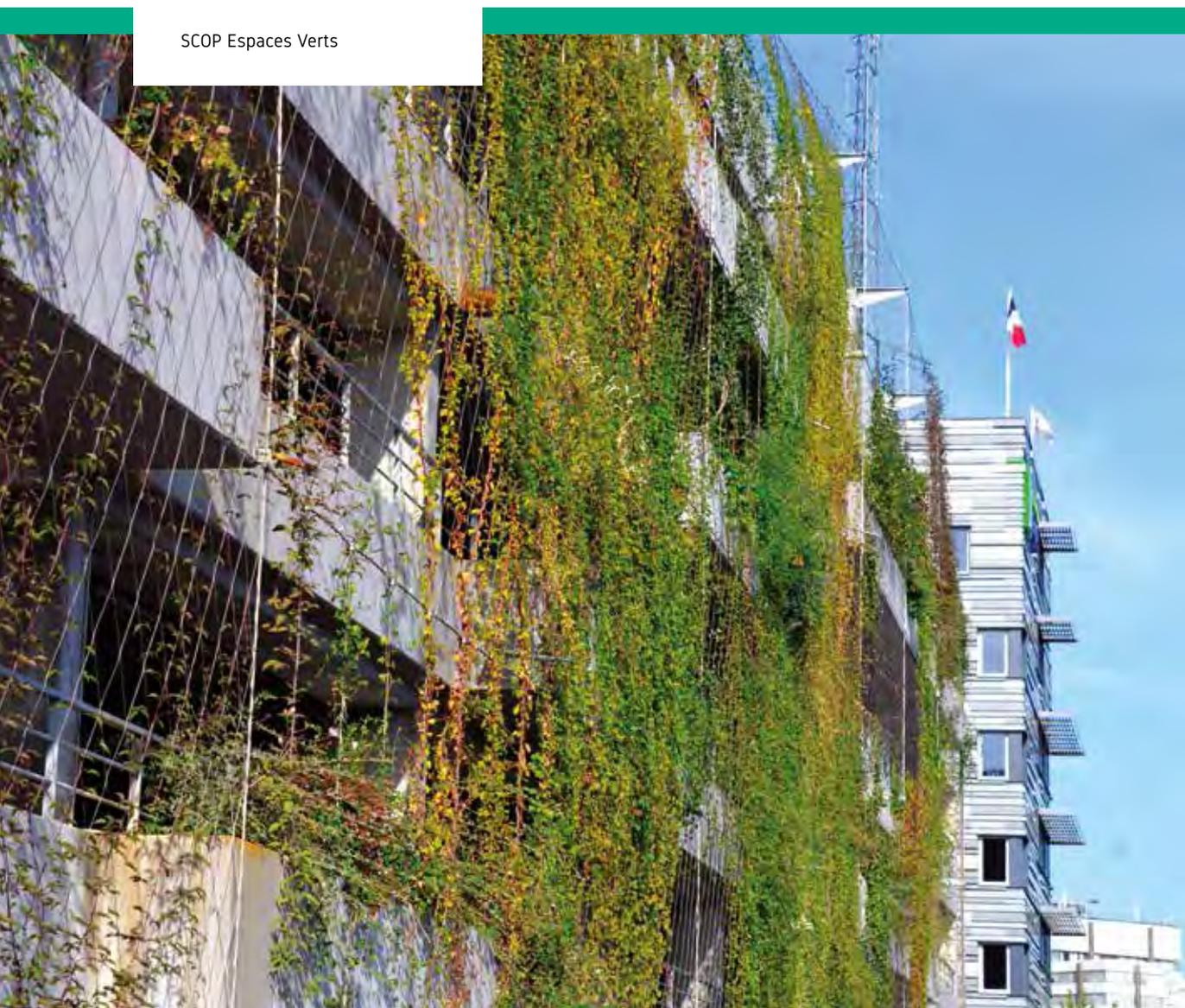
---

# LA GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS - SCOP E.V.

---

## ACTEUR DU PROJET

SCOP Espaces Verts



## POURQUOI VOUS ETES-VOUS ENGAGES ?

Notre société coopérative, SCOP, créée en 1983 est engagée depuis sa création dans le développement durable. En effet, les valeurs coopératives : pérennité, solidarité, démocratie, et son mode de gouvernance nous placent résolument dans une démarche responsable.

En 2014, conscients de notre responsabilité sociétale, nous avons souhaité être évalué par l'AFNOR sur la base de la norme ISO 26000. Nous avons fait le choix d'investir dans l'éco-conception.

Grâce à cela, nous disposons aujourd'hui de notre propre matériel de désherbage à la vapeur d'eau à grande échelle. Ce procédé consiste à appliquer de la vapeur d'eau à haute température (130°C) sur la végétation indésirable. Le choc thermique provoque un éclatement des cellules des plantes qui périssent par dessiccation.

Le résultat est immédiat et persistant grâce à l'action sur le système racinaire. Ce procédé non polluant préserve l'environnement et la santé des usagers, tout en étant économiquement efficace.

Il a été récompensé en 2014 par le prix de l'innovation d'Ideé Alsace. L'efficacité de cette technique de désherbage à la vapeur d'eau valorise les techniques alternatives en général et encourage les gestionnaires d'espaces verts à les utiliser.

**Cette innovation s'inscrit résolument dans le développement durable en permettant :**

**Au niveau social et sociétal :**

- > L'emploi de 6 personnes sur une période de 8 mois par an,
- > Une amélioration significative des conditions de travail par la mécanisation,
- > L'élimination des impacts des produits chimiques sur la santé des salariés et des riverains

**Au niveau économique :**

- > D'apporter une réponse aux traitements des grandes surfaces,
- > Proposer une solution accessible économiquement et promouvoir son développement,

**Au niveau environnemental :**

- > La suppression de l'emploi d'herbicides chimiques et de leurs effets polluants sur les sols, l'eau et la biodiversité,
- > L'amélioration du bilan énergétique par rapport à des technologies plus anciennes de désherbage à l'eau chaude

## QUE FAITES-VOUS ?

**SCOP E.V. propose des solutions pour concilier densités urbaines et nature en ville.** Ces dernières années, les techniques de végétalisation des façades ont fortement évolué.

**La végétalisation de façades par câbles tendus présente de nombreux intérêts :**

• **environnementaux :**

- > Faible utilisation de matières premières grâce à des structures légères adaptées et recyclables,

- > Faible consommation d'eau car les plantes ne sont pas cultivées en hydroponie,
- > Faible consommation d'engrais et de pesticides grâce à des plantes résistantes, des substrats riches et l'apport de fumure organique,
- > Abri, perchoir et garde-manger pour la faune,
- > Lutte contre les effets d'îlot de chaleur urbain

• **économiques :**

- > Installation peu coûteuse grâce à des structures légères et durables
- > Entretien modéré et peu coûteux

**La promotion des variétés locales et favorables à la biodiversité**

Le végétal est au cœur de la valeur environnementale, sociale et esthétique des aménagements urbains. Mais toutes les compositions végétales ne se valent pas, comme en témoignent les haies de thuyas, à la mode jusque dans les années 90 et qui dépérissent aujourd'hui à grande échelle à cause d'attaques parasitaires. C'est pourquoi il est important de proposer une palette végétale favorable à la biodiversité. Il est tout à fait possible de compléter la gamme d'essences horticoles traditionnelles avec des variétés champêtres, souvent produites localement, mellifères et adaptées aux conditions naturelles de notre territoire.

## CONTACT

Bruno BARRY

📞 03 88 59 05 00

---

RETOURS D'EXPÉRIENCES DE COMMUNES

---

# COMMUNE D'ECKBOLSHEIM

---



## POURQUOI VOUS ETES-VOUS ENGAGES ?

Eckbolsheim possède un riche patrimoine naturel qu'il est important de valoriser, en particulier autour des cours d'eau traversant la ville (Bruche, Canal de la Bruche et Muhlbach). La défense de la biodiversité est une priorité dans le cadre de l'aménagement du Parc naturel de la Bruche. Elle est essentielle pour la préservation des ressources naturelles et au bien-être des habitants.

## QUE FAITES-VOUS ?

Nous avons engagé les actions suivantes :

- ✓ démarche de suppression des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et de la voirie (Démarche Zéro phyto: obtention du label « Commune Nature » fin 2016)
- ✓ plantation de haies vives impactant positivement l'eau, les sols, les insectes, la flore, et avec pour objectif d'attirer, de nourrir et d'abriter les oiseaux et la petite faune
- ✓ création d'un verger communal, avec la collaboration des habitants volontaires, pour favoriser la pollinisation et constituer un lieu privilégié de conservation de variétés anciennes et locales de fruits
- ✓ plantation d'une haie pour protéger ces fruitiers, améliorer la qualité des sols et offrir un refuge pour la petite faune (participation d'écoliers pour planter quelques arbustes)
- ✓ soutien à l'école maternelle pour l'installation d'un composteur dans l'enceinte de l'école

- ✓ installation d'un hôtel à insectes à l'école maternelle, afin de sensibiliser les enfants à la richesse de la biodiversité et aux interactions entre les espèces animales et végétales.

## ET LA SUITE ?

Poursuivre la sensibilisation des habitants de la commune mettre en place une gestion différenciée pour les espaces verts engager des réflexions sur la valorisation des déchets verts envisager l'installation d'une mare favoriser les toitures végétalisées dans les projets de construction

## CONTACT

Mairie d'Eckbolsheim  
☎ 03 88 76 47 76



---

RETOURS D'EXPÉRIENCES DE COMMUNES

---

# COMMUNE D'ESCHAU

---



## POURQUOI VOUS ETES-VOUS ENGAGES ?

La commune d'Eschau s'est engagée dans cette voie depuis très longtemps. Située à la périphérie de Strasbourg, elle a choisi de se développer tout en gardant sa spécificité de « ville à la campagne ».

Nature, agriculture, urbanisme et entreprises font bon ménage. La signature de cette charte confirme cet engagement et nous incite à toujours mieux faire, ce dont nous sommes fiers.

Notre commune, par sa situation, est consciente des conséquences liées à la disparition et au dérèglement des écosystèmes. C'est pourquoi, nous avons engagé depuis plusieurs années des actions de préservation, couplées à une démarche de sensibilisation

## QUE FAITES-VOUS ?

Afin d'obtenir des résultats il faut, avant tout, que la population et l'ensemble des élus mesurent l'importance de cette politique. C'est donc à travers une sensibilisation efficace que nous avons débuté : conférences, sorties-terrain, communication par voie de presse ou bulletin communal, pédagogie, partenariats associatifs, etc.

Actions mises en place :

✓ Sensibilisation des entreprises pour éviter l'installation de « Gazon / Thuyas » et les inciter à planter des essences locales. Un projet est à l'étude, avec un exploitant de gravières, pour construire un merlon

composé d'essences locales, avec présence d'arbres morts et pose de nichoirs. L'exploitant a accueilli favorablement la demande de la mairie.

✓ Signature de baux emphytéotiques avec le Conservatoire des Sites Alsaciens pour gérer au mieux les zones humides de la commune. Des propriétaires privés seront invités à faire de même. Un 2e bail a été signé en octobre 2016, avec pour objectif de prolonger un corridor écologique débutant à Illkirch.

✓ Installation de 3 ruches depuis le printemps 2016. Un référent de l'association « ASAPISTRA », habitant d'Eschau, a pris en charge le suivi. Des activités sont organisées autour de la ruche avec les enfants du CME permettant une sensibilisation dès le plus jeune âge. La commune a établi des partenariats et subventionne les actions associatives favorisant la biodiversité.

Nous incitons les jardiniers amateurs à ne plus utiliser de pesticides et les conseillons pour jardiner de façon naturelle. Des conférences sont programmées sur ce thème. Nous n'utilisons plus de produits chimiques pour le désherbage de l'espace communal. Les parcelles engazonnées sont progressivement remplacées par des prairies fleuries/ de fauche. Un agriculteur nous a même proposé une plate-bande pour y effectuer des semis de fleurs mellifères.

Nous avons intégré de nombreuses zones naturelles et habitats sensibles, à protéger dans le PLUi. Des hôtels à insectes et nichoirs ont été installés. Un, sentier éducatif forestier a vu le jour pour sensibiliser les promeneurs (en partenariat avec l'association Eschau-Nature).

Nous participons également à l'opération nationale « Le jour de la nuit », afin de sensibiliser les habitants à la pollution lumineuse.

✓ Village fleuri avec installation d'une Protection Biologique Intégrée (PBI) Le chef jardinier de la commune, Serge Paulus, a mis en place une PBI pour répondre à la volonté municipale de protection de la biodiversité. « Cette lutte biologique permet de préserver l'environnement. Nous n'utilisons plus aucun produit chimique et nous savons comment ont été élevés nos plants. Notre décoration florale est très belle tout en protégeant notre environnement ».

## ET LA SUITE ?

- ✓ Augmenter le nombre de ruches et les prairies mellifères
- ✓ Poursuivre la sensibilisation au niveau des jardiniers, des programmes éducatifs enfants et intensifier la communication pour favoriser une prise de conscience.
- ✓ Réduire la pollution lumineuse
- ✓ Protection de nouveaux fossés humides, de la flore et faune locales remarquables.

## CONTACT

Mairie d'Eschau  
Monique EYCHENNE  
Adjointe au maire en charge de l'environnement

☎ 03 88 64 03 76

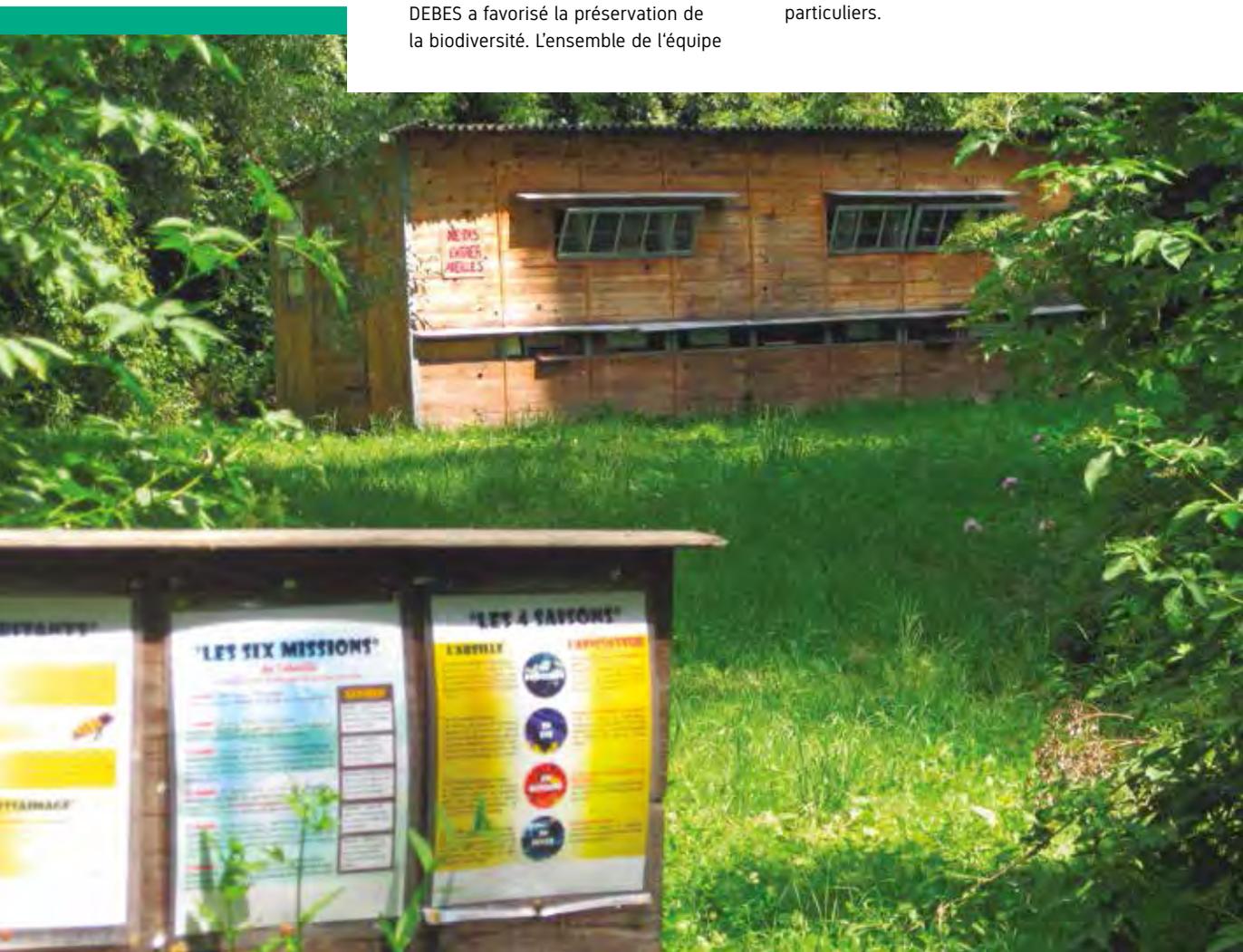
# COMMUNE DE HOENHEIM

## POURQUOI VOUS ETES-VOUS ENGAGÉS ?

Sensible aux questions écologiques, la municipalité a le souci de préserver notre environnement immédiat. En qualité de membre du conseil municipal, puis comme maire depuis 2008, Vincent DEBES a favorisé la préservation de la biodiversité. L'ensemble de l'équipe

municipale est engagée dans différentes actions concrètes, visibles dans le paysage urbain.

« Souscrire à la Charte « Tous unis pour plus de biodiversité » allait de soi ! J'ai découvert avec plaisir que nous avons mené la totalité des actions énumérées ». Ces mesures sont inscrites dans notre action politique, mais aussi encouragées par la mairie auprès des particuliers.



## QUE FAITES-VOUS ?

La commune s'est engagée sur l'abandon de l'utilisation des produits chimiques dans l'entretien des espaces verts. Cet engagement nous a permis, d'obtenir de la Région la distinction « commune nature » (deux libellules), présentée par un panneau aux entrées de la Ville et marquant l'engagement zéro pesticide.

Par ailleurs, chaque école a été dotée de composteurs. A l'école élémentaire Bouchesèche (labelisée Eco-école depuis 2012), des enfants ramènent même les déchets organiques de leur foyer. Des nichoirs, fabriqués par l'association « Le Petit-Clou » ont pris place dans la cour.

Le nouvel éco-quartier « L'île aux Jardins » a été doté de composteurs, situés à côté des jardins partagés entre les résidents des Patios d'Or (pour personnes âgées valides). Depuis plusieurs années, la ville de Hoenheim propose une Bourse aux plantes avec échanges de jeunes plants et présence d'un stand sur le compostage et lombricompostage.

Les tontes sont réduites, voire supprimées, notamment au niveau de la Vogelau. Cette zone humide d'une grande diversité, attire toute notre attention. Les fleurs des prés voisins nourrissent les abeilles des quinze ruches implantées sur place. Un hôtel à insectes a été construit par les Scouts. Les tontes sont également supprimées le long des pistes cyclables (notamment rue de la Fontaine).

Hoenheim est engagée depuis plusieurs années sur la campagne « Le jour de la nuit », afin de réduire la pollution lumineuse. Des éclairages

de pieds d'arbres et de rues ont été supprimés et les cheminements éblouissants ont été limités. Le renouvellement de l'éclairage public se fait avec des LEDS (le retour sur investissement se fait en cinq ans). « Un arbre, une vie » pour marquer les naissances.

Pour les parents qui le souhaitent, nous plantons deux fois par an, en octobre et en mars, des arbres fruitiers : pommiers, mirabelliers... Un panneau mentionne les noms des enfants et les dates de naissance. Ces derniers, en grandissant, reviennent voir « leur » arbre et deviennent plus respectueux de l'arbre en général.

Des prairies mellifères ont été mises en place (ex : à la Vogelau), des haies champêtres ont été plantées notamment dans l'espace vert situé à proximité du multi-accueil « Les Champs fleuris ».

Enfin, des toitures végétalisées ont été installées à l'école élémentaire du Centre.

## ET LA SUITE ?

Nous souhaitons poursuivre ces actions de politique municipale et les démultiplier pour favoriser l'exemplarité. Notre communication se fait également à l'attention des associations, des particuliers et des entreprises (compostage, récupération des eaux pluviales,

Il faut faire accepter les mauvaises herbes, notamment dans les cimetières. Notre journal municipal donne les informations à dose « homéopathique », pour sensibiliser, sans lasser. Le message est identique pour les jardins familiaux ou lors du concours des maisons et jardins fleuris.

Nous comptons prochainement contacter des entreprises locales pour qu'elles réduisent l'éclairage de leurs enseignes.

## CONTACT

Mairie de Hoenheim  
Dominique HABERMEYER – WIRTZ  
Chargée de communication  
☎ 03 88 19 23 60



---

RETOURS D'EXPÉRIENCES DE COMMUNES

---

# COMMUNE D'HOLTZHEIM

---



## POURQUOI VOUS ETES-VOUS ENGAGES ?

Sensibles aux enjeux autour du développement durable, du réchauffement climatique et à la préservation de la biodiversité, l'équipe municipale a souhaité mettre en place des actions de sensibilisation de la population. Il est important de montrer, à l'échelle communale, les actions permettant de garantir un avenir meilleur aux générations futures.

## QUE FAITES-VOUS ?

Notre commune bénéficie de la reconnaissance Commune Nature « trois libellules » depuis octobre 2014.

En effet, depuis 2007, les produits phytosanitaires ne sont plus utilisés. Ainsi, les cimetières sont désherbés manuellement, les trottoirs et diverses places sont colonisés par quelques herbes folles. Sur certains espaces, nous employons des désherbeurs thermiques. Des cuves de récupération d'eaux pluviales ont été mises en place. Les plantes moins gourmandes en eau et les vivaces sont privilégiées. Afin de rendre les enfants sensibles à la nature, des petits jardins ont été mis en place dans la cour de l'école. Des hôtels à insectes sont également installés au niveau de l'école comme dans les parcs. Un composteur partagé a été réalisé par l'accueil de loisirs périscolaire. Nous avons également semé des prairies mellifères et privilégions la tonte différenciée. Depuis janvier 2015, divers composteurs sont accessibles aux habitants. En 2016, une jeune fille a été engagée en service civique, afin de présenter aux habitants les enjeux autour de la biodiversité.

Les habitants ont validé l'extinction de l'éclairage public la nuit dans la commune entre minuit et 5 h du matin. Holtzheim est signataire de la charge de protection du ciel

et de l'environnement nocturne et bénéficie ainsi du label « villes et villages étoilés ». Les sapins de Noël sont ramassés par les enfants moyennant une participation de 2€. Les résineux sont ensuite broyés en vue d'une utilisation en paillage.

Nous avons engagé des rencontres avec les entreprises, afin de les inciter à signer la charte « Tous unis pour la biodiversité ». En ce début d'année 2017, un cycle de conférences « santé et environnement » vise à sensibiliser le public à la qualité de l'air.

## ET LA SUITE ?

Nous souhaitons poursuivre ces actions environnementales auprès des habitants à travers une journée citoyenne. A l'instar des maisons fleuries, des prix seront remis à ceux qui s'engageront dans les actions de développement durable.

Des nichoirs devraient être placés au niveau des parcs. Enfin, une expérimentation d'introduction du hamster en zone périurbaine permettra d'étudier le comportement de cette espèce.

## CONTACT

Mairie d'Holtzheim

☎ 03 88 78 05 84

# COMMUNE D'ILLKIRCH- GRAFFENSTADEN

## POURQUOI VOUS ETES-VOUS ENGAGES ?

En 2006, la Ville d'Illkirch-Graffenstaden a été parmi les premières communes en Alsace à restreindre, puis arrêter (en 2008) l'usage des produits chimiques dans la gestion de ses espaces publics. Ce n'était là que l'un de ses nombreux engagements, en matière d'écologie, puisque d'autres

politiques sont mises en œuvre, que ce soit pour la nature en ville, la protection de la forêt, les économies d'énergies, les déchets, les énergies renouvelables, la pédagogie à l'environnement, etc.

Signer la charte « Tous unis pour + de biodiversité » était donc une évidence pour la Ville, à la fois pour confirmer notre engagement et rejoindre la dynamique collective à l'échelle de l'Eurométropole, en faveur de plus de nature.



## QUE FAITES-VOUS ?

**Abandon de l'utilisation des produits chimiques pour l'entretien des espaces verts:** effectif depuis 2008, sauf, provisoirement dans notre cimetière. En effet, des traitements ont été repris après un abandon durant 3 ans, dans l'attente d'une conversion progressive en zones enherbées. Il en est de même sur les terrains de sport, où certains produits sont encore utilisés pour répondre aux normes définies par les fédérations sportives. Néanmoins, nous espérons pouvoir également bannir les pesticides, après acceptation des instances sportives.

**Utilisation de techniques alternatives pour l'entretien des espaces verts:** nos agents ont été amenés à mettre en œuvre les diverses techniques alternatives, comme le paillage, le mulching ou le désherbage thermique. Cette transformation des pratiques s'est aussi accompagnée d'une redéfinition des objectifs d'entretien, selon les espaces (gestion différenciée).

**Réduction des tontes:** nous avons diminué le nombre de tontes par an et augmenté la hauteur de coupe.

**Réduction des arrosages et paillage des massifs:** le paillage des massifs a été accompagné d'une conversion progressive des plantations en faveur de plants locaux moins demandeurs en eau. Plus récemment, nos choix de plants s'orientent davantage vers des massifs de vivaces. Ces pratiques nouvelles ont permis de réduire de 32 % nos consommations d'eau pour l'arrosage entre 2011 et 2015. A cet effet, nous avons aussi installé une citerne de récupération des eaux de pluie de 70 000 l.

**Plantation d'espèces locales:** chaque année, nous achetons des plants auprès d'un pépiniériste spécialisé dans les végétaux d'origine locale. A cela vient s'ajouter l'autoproduction

d'environ 60 000 plants floraux dans nos serres municipales (en PBI), suivant le principe écologique « produire local - consommer local », réalisant ainsi une économie de gaz à effets de serre par les transports évités. 80 % des arbres plantés dans nos parcs et écoles sont issus de la pépinière municipale. Ces arbres sont issus de semis de graines locales ou d'élevage de jeunes plants certifiés locaux.

**Plantation de prairies mellifères:** en 10 ans, nous avons créé environ 1 ha de prairies fleuries, prioritairement mellifères.

**Plantation de haies champêtres:** chaque fois que cela est possible, nous introduisons la biodiversité « sauvage » dans nos espaces publics, à base d'essences autochtones y compris en centre-ville. Nous travaillons aussi à la conversion d'espaces agricoles, dans le cadre de reconstitution de trames vertes, par exemple sur le site des Hertenmatten, où le CSA va recréer un écosystème humide sur 1,7 ha.

**Plantation d'arbres fruitiers:** plutôt du ressort des initiatives privées, cet engagement est promu par la Ville, notamment dans le cadre des opérations d'urbanisme, en partenariat avec les constructeurs, comme sur les Prairies du Canal ou l'extension de la ligne de tram.

**Installation d'un composteur collectif:** la Ville stimule et appuie les initiatives portées par des collectifs d'habitants ou un bailleur social, comme dans le quartier Libermann. En lien avec notre politique de réduction des déchets, nous étudions divers scénarios de compostage, qui nous permettraient de valoriser notre matière verte, mais aussi les déchets alimentaires de nos restaurants scolaires.

**Installation de nichoirs et de mangeoires:** depuis 2011, 117 nichoirs ont été distribués par la Ville à des Illkirchois, engagés dans des objectifs de gestion écologique de leurs jardins. Avec la LPO, des nichoirs à rapaces et à hirondelles ont été installés sur

des bâtiments communaux. Environ 95 nichoirs ont été installés dans les parcs publics d'Illkirch.

**Création d'une mare:** une mare créée sur le site du Heysel par le CSA; quatre autres en forêt communale, classée Réserve naturelle nationale, pour retenir les batraciens loin des routes.

**Réduction de la pollution lumineuse:** diverses mesures ont permis de réduire de 7 % la consommation de l'éclairage public, entre 2011 et 2015 (réduction des plages d'éclairage, baisse de puissance, extinctions partielles, éclairage intelligent). Depuis début 2017, nous procédons à l'extinction totale de l'éclairage public entre 1 h 30 et 4 h 30.

**Installation de murs et de toitures végétalisés:** plusieurs toitures végétalisées ont été installées sur des bâtiments municipaux: écoles, centres de loisirs et sportifs.

## ET LA SUITE ?

Compte tenu de ses bénéfices multiples, l'engagement de la Ville, en matière d'écologie, ne devrait pas faiblir à l'avenir. La nature en ville correspond à une demande croissante de nos concitoyens, portée par un engagement politique fort, de sorte que nous allons poursuivre et approfondir nos engagements dans la charte, tout en restant ouverts à de nouvelles dimensions, telles que, par exemple, la place de l'animal dans la ville, la réintroduction du cheval de trait (essais en cours) et le développement d'un réseau géothermique d'importance métropolitaine.

## CONTACT

Mairie d'Illkirch-Graffenstaden  
Marc HOFFSESS

☎ 03 88 66 80 00

# COMMUNE D'OSTWALD

## POURQUOI VOUS ETES-VOUS ENGAGES ?

La charte a été signée par la commune d'Ostwald le 13 juillet 2012. Dès 2008, un certain nombre d'engagements de la charte étaient déjà en vigueur. Depuis, de nouvelles actions en faveur de la biodiversité et de lutte contre les

pollutions ont été ajoutées. Certaines se sont faites au fil du temps, d'autres ont été accélérées ou améliorées, notamment à travers les sessions de formation et retours d'expériences organisées par l'Eurométropole de Strasbourg.



## QUE FAITES-VOUS ?

La quasi-totalité des espaces communaux sont entretenus sans produits chimiques. La convention des jardins collectifs a été élaborée dans le même sens.

Nous avons recours au désherbage manuel, thermique et avons mis en place une gestion différenciée des espaces verts. Nous paillons les massifs grâce au mulch issu des coupes, des tontes et à la récupération des sapins de Noël. Concernant nos plantations de massifs ou de haies champêtres, nous nous appuyons sur le guide « plantons local » édité par l'Eurométropole de Strasbourg.

Les plantes retenues sont choisies pour leurs qualités mellifères. Une quarantaine de ruches ont par ailleurs été installées dans la commune.

Dans la mesure du possible, lorsque nous replantons des arbres, nous optons pour des arbres fruitiers. Il est intéressant de contribuer à conserver des variétés et à donner un caractère nourricier à certains espaces. Pour ce faire, nous avons un partenariat avec l'association des arboriculteurs d'Ostwald, qui dispose aussi d'un verger éducatif près de l'école du Schloessel. D'autre part, des composteurs collectifs ont été installés. Des réunions d'information ont été organisées dans les jardins familiaux, dans le quartier des Rives du Bohrie ou par le biais des conseils de quartier. Des actions sont menées dans les écoles et en direction du grand public, comme la pose de nichoirs et mangeoires, en partenariat avec la LPO Alsace.

De nombreuses actions ont été engagées pour la restauration de l'Ostwaldergraben. Notre objectif est de créer un corridor écologique, afin de rétablir la biodiversité le long de ce cours d'eau. Pour ce faire, nous avons conduit des opérations de renaturation aux Rives du Bohrie et de préservation du crapaud vert. De nombreuses mares ont été creusées et sont aujourd'hui fréquentées par cette espèce patrimoniale (Ostwaldergraben, Rives du Bohrie, Gérig).

Le mur anti-bruit situé le long de l'allée du Bohrie a été entièrement végétalisé, ainsi que les toits des gloriettes des jardins du Kirchfeld. Nous avons également créé des jardins partagés et développé l'agriculture péri-urbaine. Nous organisons des nettoyages de printemps (ex : nettoyage de la gravière du Bohrie et de ses alentours en partenariat avec deux associations de plongeurs). Enfin, l'éducation à l'environnement constitue à nos yeux une priorité.

## ET LA SUITE ?

Par le biais de réunions d'informations sur sites, de conférences, d'actions : sensibiliser de plus en plus les habitants au zéro-pesticides, au compostage, au non gaspillage de l'eau, aux plantations utiles, aux espèces invasives et impliquer les entreprises dans la charte.

## CONTACT

Mairie d'Ostwald  
Fabienne BAAS  
Adjointe en charge  
de l'environnement



RETOURS D'EXPÉRIENCES DE COMMUNES

# COMMUNE DE VENDENHEIM



## POURQUOI VOUS ETES-VOUS ENGAGES ?

La commune de Vendenheim a souhaité s'engager dans ce type de démarche afin de répondre positivement au mouvement global initié par l'Eurométropole. Les municipalités successives ont encouragé des actions en faveur de l'environnement, que ce soit en interne, ou à destination des fédinois.

Dans cette implication, les mesures répertoriées par la Charte « Tous Unis pour + de biodiversité » permettent d'avoir une trame d'action à suivre, afin de tendre vers un objectif perpétuel d'évolution environnementale.

## QUE FAITES-VOUS ?

La commune s'est engagée dans l'abandon des produits phytosanitaires pour ses espaces verts et voiries. Les désherbages mécanique et manuel, ont remplacé progressivement les produits. Nous avons obtenus suite à ces actions la distinction « deux Libellules ».

Pour les espaces encore tondus, le ramassage systématique a été remplacé par la technique du mulching. Certains espaces sont à présent fauchés deux fois par an pour préserver au maximum la biodiversité présente.

Par ailleurs, la collectivité a œuvré à la création d'un espace de 5 ruchers à proximité de la forêt du Grittwald. Ces derniers sont installés sur la plateforme de déchets verts communale, où une prairie fleurie a également été semée.

Un verger pédagogique a été planté par le Conseil Municipal des Jeunes. A terme, ce sera un site d'animation nature.

De surcroît, 19 nichoirs sont en place à différents points de la commune. Un hôtel à hirondelles a été fabriqué, afin de compenser la destruction d'un bâtiment où celles-ci nichaient.

Les haies de conifères ont progressivement été remplacées par des haies champêtres.

Le terrain de football est à présent aménagé de manière biologique.

Concernant le fleurissement, la grande majorité des massifs d'annuelles ont été transformés en massifs de vivaces, moins consommatrices d'eau. L'arrosage a été réduit au minimum. Pour ce faire nous utilisons un terreau riche en réteneur et récupérons les eaux pluviales.

Le fleurissement aérien (suspensions, vasques) a été supprimé, afin de réduire encore les consommations d'eau.

Par rapport au déneigement, un plan de gestion différencié a été mis en place, afin de réduire l'utilisation de sel.

La collectivité entend également appuyer les investissements « écologiques » faits par les fédinois. Depuis le 1er janvier 2009, elle subventionne l'achat de récupérateurs d'eau de pluie.

La commune a aussi souhaité mettre en avant le partage et la convivialité autour de la nature et de la biodiversité en créant des espaces de légumes à partager. Des sessions d'ateliers de compostage ont été réalisées et seront multipliées en collaboration avec l'Eurométropole.

L'extinction de l'éclairage public a été testé en avril 2016, puis généralisé dès septembre 2016 (à partir de 2 heures le week-end et dès 0h30 en semaine).

## ET LA SUITE ?

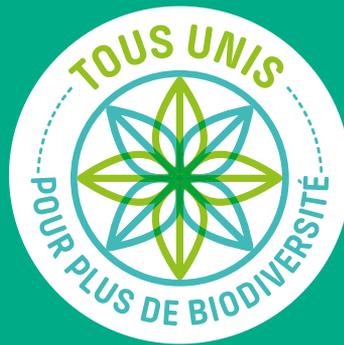
- > À terme, la municipalité souhaite faire adhérer l'ensemble de la population fédinoise à cette prise de conscience collective en faveur de la biodiversité. Elle poursuivra ses efforts en ce sens par les moyens de communication dont elle dispose et la poursuite de certaines actions:
- > Mise en place de placettes de compostage collectif
- > Installation d'hôtels à insectes
- > Mise en place d'un sentier Nature et Patrimoine, propice aux animations avec le public scolaire et la population.
- > Sensibilisation à l'environnement des enfants, en partenariat avec le centre d'animation sociale Fédi'Centre.
- > Poursuite des actions en faveur des manifestations écoresponsables avec l'aide de l'EMS et de l'association Zero Waste

## CONTACT

Mairie de Vendenheim  
Aurelia Desheraud  
Chargée du développement durable  
☎ 03 88 69 40 20







Eurométropole de Strasbourg

1 parc de l'Étoile  
67076 Strasbourg CEDEX - France  
Site internet: [www.strasbourg.eu](http://www.strasbourg.eu)  
Téléphone: +33 (0)3 68 98 50 00

[environnementettransitionenergetique@strasbourg.eu](mailto:environnementettransitionenergetique@strasbourg.eu)